



L'AMPTA existe depuis 1984

- › Elle forme et informe tout type de public.
- › Elle conseille et soutien les décideurs et acteurs, publics et privés.
- › Elle développe des actions de prévention et de réduction des risques en milieu scolaire, en entreprises...
- › Elle accueille et soigne les usagers de substances psychoactives licites ou illicites et soutien leurs proches.

L'AMPTA gère plusieurs services conventionnés avec l'Etat

- › Trois Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention des Addictions (CSAPA) situés à Marseille, Aubagne et Martigues,
- › Un service Prévention & Formation basé à Marseille et intervenant en région PACA,
- › Trois Consultations Jeunes Consommateurs
- › Le « Fil rouge », équipe spécialisée « Parentalité addictions »,
- › Le Dispositif d'Appui Drogues et Dépendances PACA



Pour tout contact

Service Prévention & Formation AMPTA
 Numéro agrément Formateur : 93-13 02346-13
 Isabelle Robert
 Tél : 04 91 52 13 60
 Fax : 04 91 56 84 69
 isabelle.robert@ampta.org

Siège social AMPTA

7 square Stalingrad 13001 Marseille
 Tél : 04 91 56 08 40
 Fax : 04 91 56 84 69
 directeur@ampta.org

Site : www.ampta.org

Conduites addictives

Formation,
 conseil,
 accompagnement

Pour prévenir, réduire les risques, soigner



Le Service Formation de l'AMPTA

Il intervient sur l'ensemble des questions liées aux conduites addictives : alcool, tabac, cannabis, cocaïne, médicaments, jeu pathologique, cyberaddictions...

Il s'adresse à un large public : chefs d'entreprises, responsables ressources humaines, personnels des Services de Santé au Travail, membres de CHSCT, responsables sécurité, professionnels des secteurs médical, social ou éducatif,...

Il élabore et organise avec chaque commanditaire des programmes de formation sur mesure en fonction des attentes, des besoins et des objectifs visés. Ses interventions sont conformes aux orientations des politiques publiques (MILDT, DIRECCTE...).

Son équipe pluridisciplinaire est constituée de formateurs internes et externes qualifiés et expérimentés : médecins, psychologues, analyste du travail, chargés de prévention ...

L'AMPTA conçoit également des formations de formateurs et anime un réseau régional d'intervenants sur les questions de drogues au travail.

Méthodes et moyens pédagogiques

La démarche pédagogique de l'AMPTA est conçue pour s'adapter aux spécificités, contraintes et attentes des entreprises ou établissements et de leurs personnels.

Quel que soit le temps disponible et les objectifs visés, les formateurs :

- › Transmettent des informations validées,
- › Interviennent hors de tout jugement moral,
- › Privilégient l'interactivité et le débat avec les participants,
- › S'appuient sur une pédagogie active et un travail collaboratif : mise en lien théorie-pratique à partir d'éléments puisés dans les situations professionnelles, étude de cas et mises en situation...
- › Utilisent des supports attractifs (diaporamas, simulateurs, brochures...),
- › Diffusent à chaque participant un dossier reprenant les éléments essentiels de la formation.

Quelques références...

- › Services de Santé au Travail
- › Groupe Carrefour
- › Centre Hospitalier d'Allauch
- › SOLLAC Méditerranée
- › TOTAL Raffinerie de Provence
- › Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports
- › Inspections académiques
- › Instituts de Formation en Soins Infirmiers
- › Institut Régional du Travail Social PACA
- › Lomatrans transports
- › Police Nationale
- › SNCF
- › SNCM
- › Municipalités ...

Nos prestations

Elles peuvent élargir au plan de formation de toute entreprise ou établissement. Un devis détaillé et adapté est établi avec chaque proposition.

Lieu

Les formations de l'AMPTA sont généralement dispensées au sein des entreprises ou établissements demandeurs ou dans nos propres locaux.